

Sur cette différence nous voyons, par le second rapport des ingénieurs, que \$53,897 peuvent être rapportées à des modifications dans les plans et dans l'exécution des travaux, changements dont ils donnent les détails suivants :—

“ Le changement dans l'inclinaison du fond du bassin à l'ouverture de l'aqueduc et le radier extérieur se monte à.....	\$	601
“ Le coût de la tête circulaire, telle que mesurée d'après les plans, se monte à.....	\$	39,532
“ Déduisez la valeur des travaux compris dans le radier et la chambre du caisson, les murs latéraux, etc., selon les plans de l'entreprise.....	22,507	
	—————\$	17,025
	\$	17,626
“ Le coût des gradins, des murs de pierre de taille et du bassin, tels que construits, d'après l'estimation finale.....	136,070	
“ Déduisez la valeur de ces items tels que mesurés sur les plans du contrat, et la réduction de la valeur du béton par l'augmentation des dimensions de la pierre.....	103,191	
	—————\$	32,879
“ La différence du coût de la chambre du caisson construite en pierre au lieu de brique:		
Chambre du caisson construite en pierre.....	\$	33,149
“ “ brique.....	29,757	
	—————	3,392
“ Augmentation totale	\$	53,897

Le montant total des surcroîts selon M. Perley était de \$23,015.

Si l'on additionne ces deux chiffres de \$53,897 et de \$23,015, et si l'on déduit ce montant de \$76,912 des \$206,968 ci-dessus, il reste \$130,076 comme solde à expliquer. Quant à l'évaluation finale de Bennett, on n'a pas offert de prouver qu'elle fût inexacte. D'un autre côté, il faut remarquer que son évaluation des travaux restant à faire à l'époque du transfert de l'entreprise au gouvernement paraît avoir été très inexacte.

Sir Hector Langevin explique ainsi la différence :

Ainsi, je dis que le montant estimé de la soumission, selon qu'a dit M. Tarte, est de \$374,559.33. Le montant de l'estimation finale était de \$581,527.80. La différence entre l'estimation finale et le chiffre de la soumission est de \$206,968.47. Or, pour couvrir cette différence de \$206,968.47 entre l'estimation finale et le chiffre de la soumission, il y a les chiffres suivants :

Travaux de surcroît en dehors de la soumission.....	\$47,584 95
Tins, selon marché spécial.....	2,469 00
Déduction sur l'outillage.....	19,927 13

Ces trois items forment une somme de \$69,981.08, ce qui réduit la différence à \$136,987.39. Cette somme se décompose comme suit :

Fouilles de surcroît dans la terre et le roc.....	\$44,400 00
Refaire les assises.....	41,200 00
Substitution de la pierre à la brique.....	5,800 00

Ce dernier chiffre est celui qu'on a appelé les six mille piastres.

Surcroît dû à la tête circulaire, quand la deuxième entrée a été enlevée et terminée en tête circulaire comme les autres bassins du pays, \$31,500.

Surcroît dû à des augmentations d'autres quantités, \$14,087.39. Ces cinq items font un total de \$136,987.39 ; de sorte que tout le montant est expliqué.

Quant à l'accusation relative à des renseignements frauduleusement communiqués à Thomas McGreevy par le ministère, nous constatons que les soumissions